



Objet :
Votre demande d'expertise sur
nombre d'ormeaux par kilo

Monsieur le Président du CRPMEM
35700 RENNES

Nos Réf : STH/LBH/09-013bis

Brest, le 8 juin 2009

Dossier suivi à Ifremer-Centre de Brest par Yvon Morizur

Monsieur le Président,

Le CRPMEM interroge l'Ifremer sur le nombre d'ormeaux à considérer au kilo. Les animaux commercialisés sont marqués. Un nombre de marques est attribué pour correspondre à chaque extrait en poids. Le CRPMEM souhaite savoir si la correspondance de 7 marques à attribuer au kilo est toujours d'actualité.

Pour répondre à cette question, des fiches de pêche du quartier de Paimpol ont été utilisées. Ces fiches comportent des poids de lots et des nombres d'ormeaux qui permettent de calculer un nombre moyen au kilo. Il est ainsi calculé pour chaque mois un nombre moyen au kilo. Ces résultats indiquent que 7 ormeaux pèsent un kilo sur sept des huit mois de la saison de pêche.

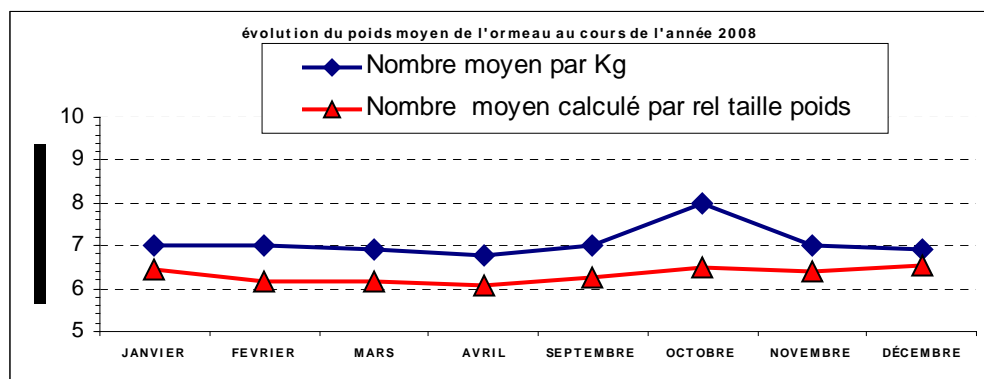
Sur les fiches de pêche examinées, figuraient des compositions en taille de 30 individus tirés au hasard. Une taille moyenne a été établie par mois à partir de ces informations. Les tailles moyennes sont comprises entre 105 et 108 mm. Ces tailles moyennes ont ensuite été converties en poids au moyen d'une relation taille-poids [$W = 0.00006586 L^{3.177}$ avec poids individuel W en g, longueur L en mm ; relation communiquée par FranceHalotus, 2009]. Les informations ainsi obtenues indiquent un nombre d'ormeaux compris entre 6 et 7 au kilo (et plus proche de 6 que de 7 au kilo) sur les huit mois considérés.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Lorient
8, rue François Toullec
56100 Lorient
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01
<http://www.ifremer.fr>



Une petite différence existe dans les résultats selon les informations utilisées, elle peut être due au fait que les échantillons ne soient pas complètement tirés au hasard (tendance à mesurer les plus gros) ou à un problème de déshydratation des individus.

Les résultats indiquent qu'il faut considérer 7 individus au kilo et non pas 8.

De plus, les extraits devraient être fixés, à notre sens, directement en nombre d'individus et non pas en poids, ceci pourrait inciter les plongeurs à pêcher les individus les plus âgés.

Cordialement.

**Responsable du Département Ifremer
Sciences et Technologies Halieutiques**

Copies : Sat DCB
Mission Parc Marin d'Iroise